

UNE BULLE GÉANTE contre le harcèlement

► **"Sors de ta bulle"** propose aux enfants de poser toutes leurs questions sur le harcèlement à des stars des réseaux sociaux.

► Les parents d'élèves et les enseignants sont bien conscients des dégâts que le harcèlement peut provoquer tant à l'école qu'à la maison. Le projet original "Sors de ta bulle" entend lutter contre le harcèlement scolaire et le cyberharcèlement grâce à un outil unique: une grande bulle transparente qui se déplace d'école en école et constitue un lieu de rencontre et de discussions entre jeunes qui se posent des questions sur le harcèlement.

Dans cette bulle, les enfants et adolescents peuvent poser leurs questions à des stars des réseaux sociaux, le tout sous le regard expert d'un psychologue. Et surtout, le partage se fait sans professeurs. Un débriefing est en revanche communiqué à l'école.

"C'est un projet qui remonte à six ou sept mois déjà. L'idée c'est d'installer une bulle gonflable qui peut accueillir trente enfants, un psychologue et un influenceur et qui peut s'installer facilement dans la cour de récréation ou dans la salle de gym par exemple. Quinze jours avant l'installation de la bulle dans l'école, les élèves sont invités à écrire leurs questions en lien avec le harcèlement sur un petit papier et à le mettre anonymement dans une urne. L'urne est ensuite ouverte par un

influenceur qui va pouvoir mener un débat de manière ouverte et sereine avec les enfants le temps d'une heure de cours", explique Ralph Vankrinkelveldt, cofondateur de la bulle avec Michel Meulenijzer.

POUR CONCEVOIR CE projet, il est parti du constat que de nombreux adolescents admirent un ou plusieurs influenceurs sur les réseaux sociaux et que ces derniers peuvent constituer des interlocuteurs privilégiés.

"Je suis moi-même le père d'un adolescent de 13 ans et la problématique du harcèlement m'interpelle beaucoup. On sait que les influenceurs, qu'ils soient des sportifs, des artistes ou des instagrameurs, sont suivis par beaucoup de jeunes. On attend d'eux qu'ils aient un côté naturel, qu'ils s'expriment de manière simple et sachent parler aux adolescents. On voulait vraiment développer un concept moderne qui parle aux jeunes", développe-t-il.

"Sors de ta bulle" fait partie des six projets retenus par la ministre de l'Enseignement Marie-Martine Schyns pour lutter contre le harcèlement et il est entièrement financé par cette dernière. Les écoles intéressées ont jusqu'au 31 mai

pour choisir un projet entièrement subsidié pour lutter contre ce fléau.

Maïli Bernaerts

"J'ai été la cible de moqueries sur le Net"

Aurélien Van Daelen, ex-candidate de l'émission de télé-réalité *Secret Story* fait partie des influenceurs qui ont accepté de prendre part au projet "Sors de ta bulle". Bloggeuse à temps plein, elle a voulu mettre sa popularité sur les réseaux sociaux au service des enfants victimes de harcèlement. "J'ai directement trouvé le projet superintéressant ! Beaucoup d'adolescents me suivent sur les réseaux sociaux et j'ai voulu mettre ma popularité au service des victimes de harcèlement. J'ai moi-même subi des moqueries au sujet de mon poids quand j'ai fait *Secret Story*. Heureusement, mes parents m'ont soutenue. Je sais donc à quel point c'est important de pouvoir parler à quelqu'un quand on subit du harcèlement. Internet est un outil merveilleux mais il y a aussi des aspects plus négatifs. J'ai vraiment envie de mettre ma force et mon expérience au service des enfants."

Ma. Be.

“On n'en fait jamais trop!”

▣ La ministre de l'Enseignement Marie-Martine Schyns a fait de cette problématique l'une de ses priorités.

► Chaque année, la ministre de l'Enseignement Marie-Martine Schyns consacre un budget d'environ 500 000 euros pour lutter contre le harcèlement dans les écoles. Elle a fait de cette problématique l'une de ses priorités.

“On n'en fait jamais trop quand il s'agit de lutter contre le harcèlement à l'école et le cyberharcèlement. On sait que les situations qui mènent à du harcèlement peuvent être très différentes d'un cas à l'autre. Il nous paraît donc intéressant d'avoir une diversité d'approches afin que les écoles puissent trouver les outils qui leur conviennent le mieux. Notre objectif est vraiment d'avoir une offre diversifiée à la disposition des écoles”, explique Eric Étienne, porte-parole de

Marie-Martine Schyns.

“On travaille beaucoup avec l'université de Mons, qui est reconnue pour son expertise en la matière et plus particulièrement avec Bruno Humbeeck, chercheur spécialisé en la matière mais on ne voulait pas se limiter à une seule approche.

Parmi les approches qui fonctionnent bien pour lutter contre le harcèlement, il y a la médiation par les pairs. C'est l'idée d'avoir des jeunes qui vont parler aux jeunes, au lieu d'avoir un adulte qui va faire un discours ex cathedra qui ne va pas les toucher. Le projet ‘Sors de ta bulle’ nous paraît très intéressant dans cette perspective puisque son concept est de réunir les jeunes pour discuter avec un influenceur comme animateur, donc

une personne proche de leurs centres d'intérêt.”

LE CONTEXTE DE l'univers particulier de la réunion entre copains dans la bulle, sans parents ni professeurs favorise en effet les échanges.

Ma. Be.

500

La ministre de l'Enseignement consacre 500 000 euros par an à la lutte contre le harcèlement.